



SPÉCIALITÉ ARTS PLASTIQUES

1ères : 4h / Terminales 6h



Cet enseignement se divise en deux pôles :

un pôle pratique : (environ $\frac{2}{3}$ du temps)

un pôle théorique : (environ $\frac{1}{3}$ du temps)

un pôle pratique : (environ 2/3 du temps)

- chaque élève répond par une réalisation plastique à un sujet ouvert, un questionnement au programme.
- à travers les différents sujets, les élèves abordent des techniques variées (dessin, peinture, photographie, gravure, assemblage, travail en volume, etc.)
- chaque création est accompagnée d'un travail de réflexion, de formulation écrite de ses intentions et d'une présentation orale.
- Toute la démarche de recherche est consignée dans un carnet de bord.

un pôle théorique : (environ 1/3 du temps)

- un apport en histoire de l'art (connaissance de la création contemporaine, ou historique) en lien avec le sujet abordé
- des cours d'histoire de l'art (Art pariétal, Antiquités, Moyen-Age, etc.)
- L'évaluation passe en cours d'année d'un simple contrôle de connaissances à l'analyse d'œuvres (à l'écrit).

En classe de Terminale

- L'enseignement se poursuit dans l'équilibre entre les deux pôles.
- La pratique et la théorie occupent désormais chacune 50% du temps.

- La structuration du pôle pratique reste la même. S'y ajoute la préparation à l'épreuve orale de spécialité du baccalauréat (présentation d'un projet artistique).
- Le pôle théorique s'enrichit de l'étude de 4 artistes au programme, et de l'apprentissage de la méthodologie pour les épreuves écrites du baccalauréat.